021-242100410-20141127-2014-11-27_015-DE

Date de télétransmission : 02/12/2014

Date de réception préfecture : 02/12/2014



GD2014-11-27_015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014 Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de procurations : 12

Scrutin: Pour: 69 Abstention: 3 Contre: 2 Ne se prononce pas: 0

Membres titulaires présents :

	memores mumeres presents.	
M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Christine MARTIN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Danielle JUBAN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMENT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Fréderika DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Roland PONSAA	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU M. Christophe CHEVRIAU

Membres titulaires absents:

M. Jean ESMONIN
 M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
 M. François HELIE
 Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
 Mme Sandrine RICHARD
 M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
 M. Thierry FALCONNET
 M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
 Mme Claudine DAL MOLIN
 Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

L MOLIN Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE

Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN

Mme Océana CHARRET GODARD pouvoir à M. André GERVAIS

Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS

 ${\rm M.}$ Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS

M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Fréderika DESAUBLIAUX M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY

Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA

M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

GD2014-11-27 015 N°15 - 1/2

OBJET: POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Habitat à loyer modéré - SCIC HABITAT Bourgogne - Demande de subvention PLH - Acquisition VEFA de 2 logements (PLUS), 12 boulevard de Valendons à Dijon

SCIC HABITAT Bourgogne a réalisé l'acquisition en VEFA de deux logements collectifs certifiés « RT 2012 – 10 % » situés dans le programme immobilier 12 rue des Valendons à Dijon. Cette opération a été financée par le Grand Dijon au titre de sa Délégation 2014 de gestion des aides à la pierre.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, SCIC HABITAT Bourgogne, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de 18 400 € représentant 7,7 % du coût prévisionnel TTC (239 930 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur le concours financier du collecteur « Logilia », ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer SCIC HABITAT Bourgogne 41 avenue Françoise Giroud BP 30428 21004 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 2 logements collectifs (PLUS), situés 12 rue des Valendons à Dijon, une subvention d'un montant de 18 400 €, établie en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention communautaire ;
- de dire que cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- de dire que l'attribution de cette subvention est subordonnée à la justification, par SCIC HABITAT Bourgogne, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2014-11-27 015 N°15 - 2/2